



REPUBLICQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du Comité syndical

SEANCE DU 21 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars 2019, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le 08 mars 2019, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

OBJET :

**RAPPORT SUR LES
SUITES DONNEES AUX
RECOMMANDATIONS DE
LA CHAMBRE
REGIONALE DES
COMPTES ILE-DE-
FRANCE**

Nombre des membres composant le Comité syndical.....	27
En exercice.....	26
Présents à la séance.....	12
Représentés par mandat.....	9
Absents.....	5

Etaient présents :**Au titre du Conseil de Paris :**

Mmes Célia BLAUJEL et Annick OLIVIER

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

MM. Denis LARGHERO et Gabriel MASSOU

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

MM. Belaïde BEDREDDINE et Frédéric MOLOSSI

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

M. Pierre BELL-LLOCH, Mme Chantal DURAND, M. Christian METAIRIE

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

MM. Jean-Pierre ABEL et Jean-Michel VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

M. Laurent GOUVERNEUR

Etaient absents excusés :

MM. Pierre AURIACOMBE, David BELLIARD, Jean-Michel BLUTEAU et Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Colombe BROSSEL, M. Daniel COURTES et Mmes Josiane FISCHER, M. Daniel GUERIN, Mme Halima JEMNI, M. Bertrand KERN, Mmes Anne-Christine LANG (démissionnaire), Valérie NAHMIAS et Anne-Constance ONGHENA, MM. Patrick TREMEGE et François VAUGLIN

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

M. Pierre AURIACOMBE à M. Jean-Pierre ABEL
M. David BELLIARD à M. Christian METAIRIE
M. Nicolas BONNET-OULALDJ à M. Gabriel MASSOU
M. Daniel COURTES à M. Denis LARGHERO
M. Daniel GUERIN à M. Pierre BELL-LLOCH
Mme Halima JEMNI à Mme Annick OLIVIER
M. Bertrand KERN à M. Frédéric MOLOSSI
Mme Valérie NAHMIAS à M. Jean-Michel VIART
M. François VAUGLIN à Mme Célia BLAUJEL

La majorité des membres étant présente, Mme Chantal DURAND a été désignée pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

2019-03/09

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 21 MARS 2019**

**OBJET : RAPPORT SUR LES SUITES DONNEES AUX RECOMMANDATIONS
DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES ILE-DE-FRANCE**

Le Comité syndical,

VU le code des juridictions financières ;

VU le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France relatif au contrôle des comptes et de la gestion de l'EPTB Seine Grands Lacs pour les exercices 2010 et suivants ;

VU la délibération n°2018-02/05 du Comité syndical en date du 8 février 2018 portant débat sur le rapport d'observations définitives adressé au Président de l'EPTB Seine Grands Lacs ;

VU le rapport de présentation SGL n° 2019/09 de M. le Président en date du 8 mars 2019 ;

CONSIDERANT l'obligation légale de présenter, dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, un rapport devant cette même assemblée sur les actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes ;

Après en avoir débattu et délibéré,

A l'unanimité,

Article Unique : PREND ACTE du rapport sur les suites données aux recommandations de la Chambre régionale des comptes Ile-de-France arrêtées dans le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de l'EPTB Seine Grands Lacs pour les exercices 2010 et suivants, ci-annexé.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20190321-2019-03-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2019

Affichage : 26/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

**Chef du service secrétariat général
affaires juridiques - Contrôle de gestion**



Caroline CARLIER